



PROJET EDUCATIF

Plein Air et Aventure

2022/2025

PLEIN-AIR ET AVENTURE

88 rue de Pierrefitte

78700 CONFLANS STE HONORINE

01.39.19.42.97 (mercredi soir de 18 h 30 à 21 h)

Association 4080 Yvelines

E-MAIL : plein-air-et-aventure@club-internet.fr

Site : <https://plein-air-et-aventure.fr> FB



Association loi 1901 ayant pour titre exact, **Plein Air et aventure pour les jeunes**, et pour but d'organiser des activités de loisirs pour enfants (et adolescents). Il s'agit d'un accueil collectif de mineurs (ACM) à caractère éducatif pour créer des situations de vivre ensemble et permettre un apprentissage serein de la socialisation. Les enfants y font aussi l'expérience concrète des richesses et des contraintes de la vie collective. Ils sont véritablement acteurs de leur participation et de leur autonomie.

L'association est habilitée auprès du service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Cet accueil de loisirs sans hébergement peut accueillir les enfants dès lors qu'ils ne sont pas à l'école, en activités extrascolaires le soir en semaine et le samedi ainsi que pendant les vacances scolaires. L'accueil du mercredi est un accueil périscolaire.

Valeurs et objectifs éducatifs

- **Développer la recherche d'autonomie**, la prise d'initiatives et le sens des responsabilités en instituant des relations de confiance.
- **Favoriser le vivre ensemble** en développant le respect de soi, d'autrui.
- **Développer l'esprit d'entraide** par le mélange des âges, l'attention à l'autre et le partage.
- **Assurer la sécurité** physique et morale des enfants (nombreuses actions de prévention et sensibilisation au secourisme ainsi qu'une attention aux plus jeunes, des référents, du tutorat).
- **Favoriser la créativité** des enfants.
- Etablir une démarche "qualité pédagogique" en proposant en particulier toujours du nouveau, de l'original, des activités diversifiées, en permettant aux enfants comme aux animateurs de trouver de quoi se construire et évoluer (validation de stages BAFA ou BAFD).

De manière générale, l'approche éducative est positive, non construite sur une barrière d'interdits.

« Eduquer ce n'est pas fabriquer des adultes selon un modèle ; c'est libérer en chaque homme ce qui l'empêche d'être soi et lui permettre de s'accomplir selon son génie particulier ». Olivier Rebol

Quelques chiffres

L'association existe depuis 1986. Elle s'inspire de la pédagogie du scoutisme à l'origine de la formation de son fondateur, le directeur pédagogique de l'association.

Elle accueille tous les ans entre 200 et 250 enfants différents provenant de toutes les communes alentours.

Les moyens pour permettre le fonctionnement de l'accueil

Prise en compte des besoins physiologiques et psychologiques des enfants

- Les locaux et espaces utilisés

Les locaux de l'association, situés au 88 rue de Pierrefitte à Conflans, permettent des espaces modulaires en rez-de chaussée et à l'étage. Les divers espaces sont polyvalents.

- Le budget de fonctionnement

Le budget annuel se situe autour de 100 000 € et les salaires et charges sociales en représentent près de 70% des frais de fonctionnement.

- La constitution d'une équipe et les modalités de recrutement des équipes

L'équipe d'animation cherche à proposer aux enfants des activités variées et construites sous forme de petits projets qu'il s'agisse des activités régulières pendant l'année scolaire ou pendant les stages thématiques des vacances scolaires. Les animateurs sont au moins titulaires du BAFA. Le noyau principal d'animateurs est stable depuis plusieurs années.

L'association est habilitée à valider des stages BAFA ou BAFD.

Il est naturellement fait confiance aux enfants (par exemple en laissant toucher des outils) pour les laisser expérimenter, créer, développer leurs compétences. Les activités sont aussi construites avec eux.

Les échecs éventuels sont aussi valorisés : « *L'important c'est de participer* » Pierre de Coubertin.

- La définition des horaires d'ouverture

L'arrivée et le départ des enfants sont échelonnés (de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h).

Il est proposé un petit déjeuner à ceux qui arrivent de très bonne heure.

Au moment du repas de midi, des équipes de services sont faites parmi les enfants (couvert, débarrasser, vaisselle). Les enfants participent activement au rangement et décoration des locaux.

Les enfants peuvent être accueillis à la demi-journée.

Les temps libres sont encadrés par un « roulement » des animateurs. Le matériel de jeu des temps libres est souvent renouvelé avec un ensemble de jeux éducatifs variés dont plusieurs autour de la prévention, du secourisme.

Les enfants disposent aussi d'une boîte à idées pour soumettre leurs envies.

- Les modalités tarifaires

Adhésion : 15 € par famille (assurance et frais divers) valable pour une année scolaire (de septembre à août).

La grille tarifaire pour les journées d'accueil (mercredi, samedi, vacances scolaires) :

Impôt avant déductions diverses > 1000 €	1 ^{er} enfant	28 €
	2 ^{ème} enfant (1/2 tarif)	14 €
Impôt avant déductions diverses < 1000 €	1 ^{er} enfant	24 €
	2 ^{ème} enfant (1/2 tarif)	12 €
Familles non imposables	Par enfant (pas de réduction pour le 2 ^{ème} enfant)	18 €

Pour les autres activités :

Technologies en soirées et jonglage : 11 € par séance d'1h30 ou 110 € le trimestre.

Pour les cours de guitare : 16 € le cours ou 160 € le trimestre.

Pour les stages et mercredis : 18, 24 ou 28 € la journée suivant grille ci-dessus.

Le samedi 9 €, 12 € ou 14 € la séance ou 90 €, 120 € ou 140 € le trimestre.
Pour les sessions de PSC1 secourisme : 75 € la session livret compris.
Les tarifs sont dégressifs pour plusieurs enfants d'une même famille.

- Les conventions de partenariat

L'association a développé différents partenariats avec :

- Des intervenants extérieurs (individuels ou associations) pour l'animation de certaines activités.
- La mairie de Conflans et d'Eragny en étant présents à des manifestations organisées par les villes.
- D'autres associations où nous allons donner des cours de secourisme.
- Un réseau d'anciens adhérents avec lesquels nous nous rendons des services mutuels.
- Des associations avec lesquelles nous travaillons depuis longtemps (ferme d'Ecancourt, base de loisirs de Cergy.. etc.)

-La CAF avec la prestation de service versée pour chaque journée enfant (environ 4,5€) comptabilisée.

- Les outils d'information et de relations avec les familles

Le site et la page facebook de l'association permettent de suivre l'actualité de l'association. Les programmes sont envoyés par mail aux adhérents et une permanence d'accueil permet aux familles de venir sur place appréhender les lieux.

- Le règlement intérieur

Fourni à toute famille adhérente, il précise les horaires et liens entre association et familles. Il invite les familles à s'impliquer dans la vie de l'association.

- Les temps de concertation pour les préparations des équipes

Pour les vacances (stage d'une semaine), il y a une réunion en début de semaine de stage pour faire le planning final des activités et une réunion bilan-évaluation en fin de stage.

Quelques réunions supplémentaires peuvent avoir lieu en cours en fonction des besoins.

Pour l'activité périscolaires des mercredis, une réunion a lieu au début du projet, une autre à la fin.

C'est le directeur qui assure le suivi du projet, les animateurs s'occupant de certaines parties et de certaines activités spontanées.

Lors des réunions de l'équipe d'animation, des observations concernant les enfants sont notées et retransmises aux parents si nécessaire.

Lors des réunions avec les enfants, avec les animateurs ou avec les parents, les idées et remarques sont inscrites dans un registre qui est utilisé pour le projet pédagogique. Les enfants sont stimulés pour être réactifs, curieux.

- Les conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives

Elles respectent les consignes éventuelles restrictives des autorités de tutelle (Jeunesse et sports) suivant les conditions sanitaires en vigueur.

Le directeur pédagogique de l'association est formateur en secourisme au PSC 1 (prévention secours civique de niveau 1).

Presque tous les animateurs ont le PSC1 et les enfants et jeunes sont incités (légalement à partir de l'âge de 10 ans) à le passer. De petits projets ont lieu auprès des enfants sur le thème du secourisme. Des jeux de sensibilisation leur sont régulièrement proposés.

Exemple de projet sur 4 mercredis : 2 cours de secourisme, une visite de la caserne des pompiers, Jeux quiz avec des questions.

Un module de « formation spécial animateurs » de l'association est mis en place au début de l'année scolaire, en octobre ; le formateur développe beaucoup tout ce qui concerne le déplacement des groupes à pied ou en vélo et la prévention, surtout pour les activités dites à risques (fiche JPA).

Un exercice d'évacuation des locaux a lieu en octobre.

Pour l'activité vélo, les enfants ont un gilet vert/jaune et les animateurs un gilet orange, casque obligatoire pour tout le monde. Un sac sécurité garni accompagne le groupe lors de toutes les sorties.

Une mallette de sécurité est disponible dans la structure.

- Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap

Des PAI sont signés pour prendre en compte des états de santé spécifiques.

Des enfants porteurs de certaines formes de handicap intellectuel peuvent être accueillis (notamment certaines formes d'autisme).

- Les modalités d'évaluation et de suivi du projet

Les enfants sont consultés en fin de projet ou de stage pour évaluer les activités proposées et permettre l'évolution des propositions. Des points journaliers permettent aussi les ajustements nécessaires.

Les enfants sont invités très régulièrement à choisir leurs activités, à s'impliquer dans des petits projets afin de permettre de rencontrer d'autres animateurs, d'autres enfants et multiplier les expérimentations. (à nuancer en période COVID !)

Signature de l'organisateur validant le projet éducatif



88, rue de Pierrefitte
78700 CONFLANS-STE-HONORINE
☎ 01 39 19 42 97
SIRET : 392741898 00010